

Fiche de données de sécurité

LGHP 2

RUBRIQUE 1: Identification

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial: LGHP 2

Autres informations:

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations recommandées: Lubrifiant.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Société: SKF Canada limited
Adresse: 40 Executive Court, , ON,
Code postal: M1S 4N4
Ville: Toronto
Pays: CANADA
E-mail: christian.urday@skf.com
Téléphone: 416-892-5569

Producteur

Société: SKF MPT
Adresse: Meidoornkade 14
Code postal: 3992 AE
Ville: AE Houten
Pays: PAYS-BAS
E-mail: support.mpt@skf.com
Téléphone: +31 30 6307200
Page de garde: www.skf.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

+31 30 6307200

For Chemical Emergency
Spill, Leak, Fire, Exposure, or Accident
Call CHEMTREC Day or Night
Within USA and Canada: 1-800-424-9300
1 703-527-3887 (collect calls accepted)

Location:
CHEMTREC
2900 Fairview Park Drive
Falls Church VA 22042-4513
USA

Fiche de données de sécurité

LGHP 2

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification HPR: Le produit ne doit pas être classé comme dangereux selon la classification et les règles d'étiquetage relatives aux substances et aux mélanges.

Effets nocifs les plus graves: Peut avoir un effet légèrement irritant sur la peau et les yeux. Dégraisse la peau. Une exposition à long terme peut entraîner des irritations et éventuellement des inflammations.

2.2. Éléments d'étiquetage

Le produit ne doit pas être classé comme dangereux selon la classification et les règles d'étiquetage relatives aux substances et aux mélanges.

2.3. Autres dangers

Aucun connu.

RUBRIQUE 3: Composition/information sur les ingrédients

3.2. Mélanges

Ne contient aucune substance exigeant une mention obligatoire.

Commentaires sur les ingrédients: Les huiles minérales dans le produit contient < extrait de DMSO 3% (IP 346).

RUBRIQUE 4: Premiers soins

4.1. Description des mesures de premiers secours

Inhalation: Sortir à l'air libre. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.

Ingestion: Rincer soigneusement la bouche et boire 1 à 2 verres d'eau à petites gorgées. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.

Contact cutané: Enlever les vêtements souillés. Laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.

Contact avec les yeux: Rincer à l'eau (utiliser de préférence des produits de rinçage pour les yeux) jusqu'à ce que l'irritation se calme. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

En général: En cas de visite chez un médecin, présenter cette fiche de données de sécurité ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut avoir un effet légèrement irritant sur la peau et les yeux. Dégraisse la peau. Une exposition à long terme peut entraîner des irritations et éventuellement des inflammations.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes. Aucun traitement particulier et immédiat n'est nécessaire.

Fiche de données de sécurité

LGHP 2

RUBRIQUE 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: Eteindre l'incendie avec de la poudre, de la mousse ou un brouillard d'eau. Refroidir les stocks qui ne sont pas en flammes en pulvérisant de l'eau ou du brouillard d'eau.

Moyens d'extinction inappropriés: Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risque de propager l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non-inflammable mais combustible. Le produit se décompose s'il est exposé au feu ou réchauffé à des températures élevées ; il peut se dégager des gaz inflammables et toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Si cela peut se faire sans danger, enlever les récipients de la zone menacée par le feu. Eviter d'inhaler les vapeurs et les gaz de combustion. Sortir à l'air frais. Porter un appareil respiratoire isolant ainsi que des gants résistants aux produits chimiques.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes: Porter des lunettes de protection en cas de risque d'éclaboussure dans les yeux. Mettre des gants. Rester sous le vent / se tenir à distance de la source. Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Evacuer le personnel qui n'est pas utile.

Pour les secouristes: En plus de ce qui précède: Le port d'un vêtement protecteur normal est recommandé.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter de laisser le produit pénétrer dans les égouts et/ou dans les eaux de surface.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Bloquer la progression de l'écoulement et absorber à l'aide de sable ou de tout autre matériau absorbant, puis collecter dans un récipient à déchets approprié. Essuyer les petites éclaboussures avec un chiffon.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Se reporter à la section 8 pour le type d'équipement de protection. Se reporter à la section 13 pour les instructions sur l'élimination.

RUBRIQUE 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Le produit doit être utilisé dans des locaux bien ventilés. Aménager un accès à l'eau courante ainsi qu'un accès au rince-œil. Se laver les mains avant de faire une pause ou d'aller aux toilettes et à la fin des travaux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Il est conseillé de conserver le produit en sécurité, hors de portée des enfants et à distance des denrées alimentaires, de la nourriture pour animaux, des médicaments, etc. Conserver dans l'emballage original étroitement fermé. Ne pas stocker avec: Oxydants. Ne pas exposer à une source de chaleur (par exemple aux rayons du soleil).

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Fiche de données de sécurité

LGHP 2

Pas d'utilisations spécifiques en plus des utilisations identifiées au point 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite d'exposition professionnelle

Nom de la substance	Période	ppm	mg/m ³	fibre/cm3	Remarques	Notations
Oil mist	OSHA		5		Oil mist, mineral oil	
Oil mist	ACGIH TWA		5		Pure, highly and severely refined	A4, I

A4 = Not Classifiable as a Human Carcinogen.

I = Inhalable fraktion.

Méthodes de mesure:

Le respect des limites d'exposition professionnelle peut être vérifié à l'aide de mesures d'hygiène professionnelle.

Base légale:

ACGIH Threshold Limit Values (TLV's) and Biological Exposure Indices (BEI's), 2022. OSHA 29 CFR part 1910.1000, table Z1-Z3, Limits for Air Contaminants 2006. Il peut y avoir des limites d'exposition additionnelles en raison de lois et réglementations régionales et locales. Les réglementations locales peuvent être plus strictes que les exigences régionales ou nationales.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés:

Porter l'équipement de protection individuelle précisé ci-dessous.

Équipement de protection individuelle, protection des yeux/du visage:

Porter des lunettes de protection en cas de risque d'éclaboussure dans les yeux.

Équipement de protection individuelle, protection des mains:

Il est conseillé d'utiliser des gants de plastique ou de caoutchouc.

Équipement de protection individuelle, protection respiratoire:

S'il existe un risque de formation de vapeurs d'aérosol, porter un appareil de protection respiratoire avec filtre P2.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

S'assurer de la conformité à la législation locale sur les émissions.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Paramètre	Valeur/unité
État	Pâte Matières grasses.
Couleur	Bleu clair
Odeur	Caractéristique
Solubilité	Insoluble dans: Eau.

Fiche de données de sécurité

LGHP 2

Paramètre	Valeur/unité	Remarques
Seuil olfactif	Aucune donnée	
Point de fusion	253 °C	
Point de congélation	Aucune donnée	
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Aucune donnée	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée	
Limites d'inflammabilité	Aucune donnée	
Limites d'explosion	Aucune donnée	
Point d'inflammation	210 °C	
Température d'auto-inflammabilité		Non inflammable spontanément
Température de décomposition	Aucune donnée	
pH (solution à utiliser)	Aucune donnée	
pH (concentré)	Aucune donnée	
Viscosité cinématique	Aucune donnée	
Viscosité	Aucune donnée	
Coefficient de partage n-octanol/eau	Aucune donnée	
Pression de vapeur	Aucune donnée	
Densité	0,90 g/cm ³	(25 °C)
Densité relative	Aucune donnée	
Densité de vapeur	Aucune donnée	
Densité relative (air saturé)	Aucune donnée	
Caractéristiques des particule	Aucune donnée	

9.2. Autres informations

Paramètre	Valeur/unité	Remarques
-----------	--------------	-----------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réagit avec: Oxydants.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est inerte s'il est utilisé conformément aux instructions du fournisseur.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun connu.

10.4. Conditions à éviter

Eviter toute augmentation de température ainsi qu'un contact avec des sources d'inflammation.

10.5. Matières incompatibles

Oxydants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Le produit se décompose s'il est exposé au feu ou réchauffé à des températures élevées ; il peut se dégager des gaz inflammables et toxiques.

Fiche de données de sécurité

LGHP 2

RUBRIQUE 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - par voie orale:	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles. L'ingestion de grandes quantités peut provoquer une gêne.
Toxicité aiguë - par voie cutanée:	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Toxicité aiguë - par inhalation:	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Corrosion/irritation cutanée:	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles. Dégraisse la peau. Une exposition à long terme peut entraîner des irritations et éventuellement des inflammations.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire:	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles. Irritation momentanée.
Sensibilité respiratoire et cutanée:	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Mutagenicité sur les cellules germinales:	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Propriétés cancérigènes:	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Toxicité pour la reproduction:	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Exposition STOT unique:	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles. L'inhalation du produit atomisé peut provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures.
Exposition STOT répétée:	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Danger par aspiration:	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien: Aucun connu.

Autres effets toxicologiques: Aucun connu.

RUBRIQUE 12: Données écologiques

12.1. Toxicité

Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles. Le produit contient de petites quantités de substances dangereuses pour l'environnement.

12.2. Persistance et dégradabilité

Les données d'essai ne sont pas disponibles. N'est pas supposé biodégradable.

Fiche de données de sécurité

LGHP 2

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Les données d'essai ne sont pas disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol

Les données d'essai ne sont pas disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient pas de substance PBT ni de substance vPvB.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun connu.

12.7. Autres effets néfastes

Les produits à base de pétrole peuvent provoquer une pollution des sols et des eaux.

Classification selon la directive de l'eau allemande (WGK): 1

RUBRIQUE 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Eviter de jeter le produit dans les égouts ou de le verser dans les eaux de surface. Si ce produit, tel que fourni, devient un déchet, il ne répond pas aux critères de déchet dangereux tel que défini dans la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE, 1999). L'élimination doit se faire conformément à la réglementation locale, régionale et nationale. Il est possible que la réglementation locale soit plus stricte que les exigences régionales ou nationales. Une fois nettoyé, l'emballage vide peut être jeté comme déchet recyclable. L'emballage non nettoyé doit être supprimé via le système local de suppression des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: Ne s'applique pas.

14.4. Groupe d'emballage: Ne s'applique pas.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: Ne s'applique pas.

14.5. Dangers pour l'environnement: Ne s'applique pas.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: Ne s'applique pas.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucunes.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Ne s'applique pas.

Autres informations: Le produit n'est pas couvert par la réglementation sur le transport de marchandises dangereuses.

RUBRIQUE 15: Informations sur la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Fiche de données de sécurité

LGHP 2

Dispositions spéciales: Aucune.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Autres informations: Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Historique des versions et indication des modifications

Version	Date de révision	Responsable	Modifications
1.4.0	2022-06-30	Bureau Veritas HSE / DOL	1,8,9,11,12,15,16

Abréviations:
 PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
 vPvB: Very Persistent and Very Bioaccumulative
 STOT: Specific Target Organ Toxicity

Autres informations: Cette fiche de données de sécurité a été élaborée pour ce produit seulement, et ne s'applique que pour lui. Elle se base sur nos connaissances actuelles et sur l'information que le fournisseur a pu trouver sur le produits lors de l'élaboration de cette fiche. Cette fiche de données de sécurité s'applique à la loi en vigueur sur l'élaboration des fiches de données de sécurité conformément au Règlement sur les produits dangereux dans sa dernière version.

Conseils de formation: Il est recommandé de bien connaître cette fiche de données de sécurité.

Date de révision: 2022-06-30

Remplace la date: 2021-03-22

Méthode de classification: Calcul basé sur les dangers de composants connus.

Pays: CA